

23^e Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles

Portoroz, Slovénie, 5-8 décembre 2023

Side Event, mardi 5 décembre 2023, 13h -14h, salle Mediteranea

Titre : Des indicateurs juridiques pour mieux appliquer la Convention de Barcelone et ses Protocoles

Patronage : - Royaume du Maroc, Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable
- MEPIELAN, ONG partenaire du PAM (professeur Evangelos Raftopoulos)

Description : à la suite de la décision de la COP 21 à Naples en 2019 introduisant des indicateurs juridiques dans le système de Barcelone, après l'adoption à Marseille par l'IUCN de la résolution 050 en 2021 et suite à l'étude du Plan Bleu en 2021, il s'agit de faire le point sur les expériences réalisées et sur la façon dont cet instrument d'aide à la décision peut se développer au niveau national et régional.

Programme:

Présidence : Laurent Vassallo (CIDCE, Malte)

Nassira Rheyati, cheffe de la division de la coopération internationale, direction du partenariat, de la communication et de la coopération, département du développement durable, Ministère de la Transition énergétique et du Développement durable, Royaume du Maroc

Antoine Lafitte, Plan Bleu/CAR, responsable de l'observatoire régional Environnement et Développement (Marseille, France).

Expérience du Plan Bleu concernant les indicateurs juridiques, traités sous le prisme du cadre donné par le système de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles

Michel Prieur, président du CIDCE

- À quoi servent les indicateurs juridiques?
- Test pilote sur l'effectivité de la Convention de Barcelone en France, Tunisie et Turquie

Lucie Brouwer, Doctoral researcher in maritime arbitration, environmental law, energy, safety and security (CDMO, Maritime and Oceanic Law Center, Nantes, France)

An example of the legal indicators method about the Protocol concerning cooperation in preventing pollution from ships and, in cases of emergency, combating pollution in the Mediterranean Sea (Université Côte d'Azur - Nice (France))

Michel Prieur, président du CIDCE

L'introduction d'indicateurs juridiques dans le suivi de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD)

Débats

Conclusion : Laurent Vassallo (CIDCE, Malte)